

RAPPORT FINANCIER

SEMESTRIEL

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

NOS RÉALISATIONS



Avant

Après

Basilique de Fourvière – Lyon

Remplacement des éclairages par une solution sur mesure Procédés Hallier



**Malle beauté Louis Vuitton
équipée d'un miroir conçu et fabriqué par Lucibel**

SOMMAIRE

01

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

4

1. Evènements du 1^{er} semestre 2025

4

2. Activité du Groupe

5

02

COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS 2025

8

1. Compte de résultat consolidé

8

2. Bilan consolidé

9

3. Tableau de variation des capitaux propres

10

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

11

5. Annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés

12

Aspects généraux

13

Notes relatives au compte de résultat

16

Notes relatives au bilan

22

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

ÉVÈNEMENTS DU 1^{er} SEMESTRE 2025 ET INCIDENCE SUR LES COMPTES

Fin du bail de Barentin

Le 31 octobre 2024, Lucibel a quitté son site de Barentin pour lequel un bail ferme de 10 ans avait été signé en avril 2019. En février 2025, Lucibel est parvenue à conclure un accord avec le propriétaire du site afin de mettre un terme au bail, de manière anticipée, sans indemnité.

Augmentation de capital

Le 17 février 2025, le Groupe a annoncé la mise en œuvre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS). Chaque action détenue donnait droit à un DPS, 7 DPS permettant de souscrire trois actions nouvelles au prix de 0,10 €. Cette opération a entraîné la création de 8 501 082 actions nouvelles et a permis de lever environ 850 K€ bruts qui serviront à financer les développements de ses deux verticales, lumière cosmétique et Lumière scénographique.

Attribution du label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV) à Procédés Hallier

En mars 2025, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a décerné à Procédés Hallier, filiale scénographique du groupe Lucibel, le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV). Cette distinction d'État, accordée pour une durée de cinq ans, vient reconnaître la qualité exceptionnelle du savoir-faire de Procédés Hallier au service de l'éclairage d'espaces, d'expériences et d'œuvres aux exigences les plus élevées.

ACTIVITÉ DU GROUPE

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2025 du groupe Lucibel (« le Groupe ») ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2025. Les chiffres présentés dans ce rapport n'ont pas été audités, sauf ceux relatifs au 31 décembre 2024.

Données en K€	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	3 055	3 140
Excédent brut d'exploitation	(351)	(1 045)
Résultat d'exploitation	(591)	(1 094)
Résultat financier	(38)	(29)
Résultat exceptionnel	696	(52)
Impôt sur les bénéfices	-	10
Résultat net	68	(1 165)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Lucibel s'établit à 3 055 K€ au 1^{er} semestre 2025, en retrait limité de 3 % par rapport à la même période de 2024. Cette évolution traduit une stabilisation de l'activité à l'issue du cycle de réorganisation initié fin 2024.

Les activités scénographiques, regroupées pour l'essentiel sous la marque Procédés Hallier, font preuve d'une bonne résistance dans un environnement de marché contrasté. Leur performance bénéficie du recentrage industriel mis en œuvre début 2025, avec l'intégration des activités de Lucibel Pro sur le site de Montreuil. Cette rationalisation industrielle et géographique permet une optimisation des coûts fixes, une meilleure allocation des ressources et une plus grande fluidité opérationnelle. Sur la période, Procédés Hallier enregistre un chiffre d'affaires quasi stable (-1 %), tandis que Lucibel Pro affiche une croissance de 12 %, portée par la montée en puissance de la nouvelle organisation.

La verticale cosmétique, opérée par Lucibel.le Paris, a engagé au 1^{er} semestre 2025 une externalisation de sa production dans le cadre d'une recomposition de son modèle industriel. Cette évolution stratégique accompagne la montée en gamme de l'offre et l'adaptation du modèle de distribution. Les ajustements transitoires liés à cette transformation ont conduit à un ralentissement temporaire de la production, se traduisant par un repli conjoncturel de 25 % du chiffre d'affaires sur la période.

Marge brute

Données en K€	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	3 055	3 140
Achats consommés	(1 230)	(1 549)
Marge sur achats consommés	1 825	1 591
<i>En % du CA</i>	<i>59,7%</i>	<i>50,7%</i>

Au 30 juin 2025, la marge brute du groupe Lucibel s'élève à 1 825 K€, contre 1 591 K€ au 30 juin 2024, soit une progression de 14,7 % en valeur. Elle représente 59,7 % du chiffre d'affaires, contre 50,7 % au 1^{er} semestre 2024.

Cette amélioration notable du taux de marge brute reflète la mise en œuvre effective des synergies opérationnelles issues du plan de restructuration lancé fin 2024. Elle résulte principalement du regroupement des activités de fabrication d'éclairage sur le site de Montreuil, qui permet une meilleure

absorption des coûts fixes, et de la mise en place de la sous-traitance pour la production de la gamme cosmétique, qui offre une plus grande flexibilité industrielle et une maîtrise renforcée des coûts de production.

Résultat d'exploitation

La mise en œuvre du plan de restructuration a eu un impact direct et mesurable sur les charges d'exploitation. Les charges externes enregistrent une baisse de 12 % entre les deux périodes, tandis que les charges de personnel reculent de 40 %, traduisant les effets structurels du recentrage des activités et de l'optimisation des effectifs.

La réduction des autres charges d'exploitation s'explique par une évolution du système de redevances liées à la commercialisation du masque OVE.

La diminution des autres produits d'exploitation s'explique principalement par la baisse de la production immobilisée sur le semestre et par la fin de la reconnaissance de la plus-value résiduelle liée à la cession du site de Barentin, dont le bail a été résilié par anticipation fin 2024, pour un impact négatif de 123 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2024.

L'écart constaté sur les dotations aux amortissements et provisions entre les deux périodes s'explique par des reprises de provisions sur actifs circulants comptabilisées au 1^{er} semestre 2024.

Au total, le Groupe enregistre une perte d'exploitation de 351 K€, en nette amélioration par rapport à la perte de 1 094 K€ constatée au 1^{er} semestre 2024, confirmant les effets positifs des mesures d'efficacité opérationnelle mises en œuvre depuis fin 2024.

Résultat net

Après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel qui s'explique par un abandon de créances à hauteur de 692 K€, le résultat net consolidé du Groupe ressort à 68 K€ au 30 juin 2025 contre une perte nette de 1 165 K€ au 1^{er} semestre 2024.

Bilan

En dépit d'un résultat net positif sur la période et de l'augmentation de capital intervenue au cours du semestre, les capitaux propres consolidés demeurent négatifs au 30 juin 2025, à hauteur de 167 K€. Cette situation reste cohérente avec le profil de transition financière du Groupe, en phase de redressement opérationnel et de reconstitution progressive de ses fonds propres.

Trésorerie

Au 30 juin 2025, le Groupe présente une trésorerie brute de 232 K€, contre 614 K€ au 31 décembre 2024. Sur le semestre, les activités du Groupe ont généré une marge brute d'autofinancement positive de 166 K€, permettant de couvrir les besoins courants de trésorerie. Cet indicateur confirme le retour à une exploitation plus équilibrée, en ligne avec les mesures engagées pour rétablir la rentabilité opérationnelle.

La variation du besoin en fonds de roulement a toutefois eu un impact défavorable sur la trésorerie, principalement en raison de la réduction des dettes fournisseurs et des autres passifs opérationnels.

Après prise en compte de cette évolution, le besoin de trésorerie lié à l'activité s'établit à 1 136 K€, niveau quasiment stable par rapport au 1^{er} semestre 2024 (1 144 K€).

Ces besoins ont été partiellement couverts par l'augmentation de capital réalisée en mars 2025, qui a permis de lever près de 800 K€ nets de frais.

Les investissements réalisés sur la période sont restés limités (66 K€) et ont été intégralement financés par des cessions d'immobilisations financières.

Les remboursements d'emprunts sont en forte diminution par rapport à la même période de 2024, à la suite de l'accord conclu avec les partenaires bancaires et la Région Normandie, prévoyant le gel du remboursement de la quasi-totalité des échéances entre octobre 2024 et juin 2026.

Compte tenu de la baisse de la trésorerie disponible et du report des remboursements d'emprunts, l'endettement financier net du Groupe s'établit à 3,2 M€ au 30 juin 2025, contre 2,9 M€ au 31 décembre 2024.

Perspectives 2nd semestre 2025 et 2026

L'activité du 2nd semestre 2025 s'inscrit dans la continuité des tendances observées au 1^{er} semestre, dans un environnement de marché toujours contraint, mais que le Groupe aborde avec une base plus solide, portée par son recentrage industriel et l'élargissement de son déploiement commercial.

Sur la verticale éclairage scénographique, le Groupe entend capitaliser sur sa nouvelle organisation industrielle, désormais recentrée sur des activités à plus forte marge. Ce périmètre mobilise le savoir-faire ingénierial de Procédés Hallier et de Lucibel Pro pour développer des solutions lumineuses plus sophistiquées, destinées à des clients aux exigences techniques élevées. En parallèle, Lucibel poursuit son déploiement international, soutenu par la reconnaissance technologique acquise sur les marchés du luxe, du muséal et de la mise en lumière architecturale.

Dans le domaine cosmétique, Lucibel.le Paris poursuit le déploiement commercial de la gamme OVE en renforçant son modèle de distribution. Le 2nd semestre sera marqué par l'ouverture de deux corners au sein de magasins Fnac à forte fréquentation aux Forum des Halles et à La Défense, qui mettront la gamme OVE au contact du grand public.

En complément, la marque lancera sa dernière innovation, le Hair OVE Light, un dispositif de photobiomodulation capillaire qui viendra élargir la gamme de *devices* Lucibel.le Paris en l'ouvrant à un public masculin.

Lucibel poursuit par ailleurs ses démarches de rationalisation des charges et d'ajustement de sa structure de coûts, afin de préserver l'équilibre opérationnel et d'accompagner l'expansion commerciale accrue de ses deux pôles. Le maintien de la discipline financière et la pleine exploitation des synergies industrielles doivent permettre d'aborder l'exercice 2026 dans une structure financière plus assainie.

Commentaires sur les principaux risques et incertitudes

Dans leur ensemble, les facteurs de risques mentionnés dans le document de base enregistré sous le numéro I.14- 014 et visé par l'AMF n'ont pas subi de modifications.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

1. COMPTE DE RÉSULTAT

Données non auditées en K€	Notes	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	4	3 055	3 140
Achats consommés	5	(1 230)	(1 549)
Marge sur achats consommés		1 825	1 591
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		59,7%	50,7%
Charges externes	6	(1 223)	(1 389)
Charges de personnel	7	(984)	(1 647)
Impôts et taxes		(48)	(60)
Autres produits d'exploitation	8	115	513
Autres charges d'exploitation	9	(37)	(53)
Excédent brut d'exploitation		(351)	(1 045)
Dotations nettes des reprises aux amortissements et provisions	10	(239)	(49)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(591)	(1 094)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(591)	(1 094)
Résultat financier	11	(38)	(29)
Résultat courant des sociétés intégrées		(629)	(1 123)
Résultat exceptionnel	12	696	(52)
Impôts sur les bénéfices	13	-	10
Résultat net de l'ensemble consolidé		68	(1 165)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Intérêts minoritaires		-	-
Résultat net		68	(1 165)
Résultat net par action	14	0,00	(0,06)
Résultat net dilué par action		0,00	(0,06)

2. BILAN

Données en K€	Notes	30/06/2025 (*)	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	15	2 849	2 983
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>		1 626	1 626
Immobilisations corporelles	16	250	280
Immobilisations financières		91	204
Total actif immobilisé		3 190	3 467
Stocks et en-cours	17	1 738	1 785
Clients et comptes rattachés	18	483	967
Autres créances et comptes de régularisation	19	1 182	1 429
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	232	614
Total actif circulant		3 635	4 795
TOTAL ACTIF		6 824	8 262

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS en K€	Notes	30/06/2025 (*)	31/12/2024
Capital	21	6 282	4 671
Primes liées au capital		741	1 559
Réserves de conversion		(207)	(208)
Résultat de l'exercice		68	(3 153)
Réserves		(7 051)	(3 899)
Total Capitaux propres		(167)	(1 029)
Intérêts hors groupe			
Autres fonds propres	22	317	317
Provisions	23	761	890
Emprunts et dettes financières	24	3 093	3 181
Fournisseurs et comptes rattachés	25	1 085	2 211
Autres dettes et comptes de régularisation	26	1 735	2 692
Total Dettes		5 914	8 084
TOTAL PASSIF		6 824	8 262

(*) données non auditées

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Données en K€ sauf nombre d'actions	Capital		Primes d'émission	Actions propres	Réserves et résultats accumulés	Ecart de conversion	Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires de la société mère
	Nbre d'actions	Montant					
Au 31/12/2023	20 007 374	3 766	3 698	(375)	(6 517)	(195)	378
Réduction de capital							-
Augmentation de capital	4 806 667	905	853				1 758
Résultat net de la période					(3 153)		(3 153)
Ecart de conversion						(13)	(13)
Autres variations			(2 992)		2 992		-
Au 31/12/2024	24 814 041	4 671	1 559	(375)	(6 678)	(208)	(1 030)
Réduction de capital							-
Augmentation de capital	8 501 082	1 611	(818)				793
Résultat net de la période					68		68
Ecart de conversion						2	2
Autres variations							-
Au 30/06/2025 (*)	33 315 123	6 282	741	(375)	(6 610)	(206)	(167)

(*) données non auditées

4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Données non auditées en K€	30/06/2025 (*)	30/06/2024
Résultat net consolidé	68	(1 165)
Quote-part de résultat des entités mises en équivalence	-	-
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors dépréciation des actifs courants constatée dans la ligne de variation des créances clients et des stocks ci-dessous)	98	202
Gains ou pertes sur cession		27
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	-	-
Produit / Charge d'impôt différé sur le résultat	-	-
Marge brute d'autofinancement (A)	166	(936)
Variation des stocks	46	138
Variation des créances clients	446	(811)
Variation des dettes fournisseurs	(968)	112
Variation des autres actifs et passifs opérationnels	(826)	353
Flux net de trésorerie généré par l'activité (B)	(1 136)	(1 144)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(66)	(130)
Décaissements liés aux frais de développement immobilisés		(267)
Décaissements liés aux prêts et dépôts		(21)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	1	34
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	113	7
Flux de trésorerie liés aux opérations de regroupement d'entreprise		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (C)	48	(377)
Augmentation de capital de la société mère	793	1 759
Cession (acquisition) d'actions propres	-	-
Remboursement d'emprunts et de dettes financières (y.c avances conditionnées)	(126)	(719)
Emission d'emprunts et de dettes financières	40	707
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (D)	707	1 746
Incidence des variations des cours de devises (E)		
Variation de trésorerie nette (B+C+D+E)	(381)	225
Trésorerie à l'ouverture	610	705
Trésorerie à la clôture	229	930

(*) données non auditées

En K€	30/06/2025	30/06/2024
Trésorerie et équivalent de trésorerie	232	932
Trésorerie passive	(3)	(2)
Trésorerie nette	229	930

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

ASPECTS GÉNÉRAUX13

Note 1	Comptes consolidés et principes comptables.....	13
Note 2	Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprises	15
Note 3	Secteurs opérationnels	15

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT16

Note 4	Chiffre d'affaires	16
Note 5	Achats consommés	16
Note 6	Charges externes	17
Note 7	Effectifs et charges de personnel.....	18
Note 8	Autres produits d'exploitation.....	18
Note 9	Autres charges d'exploitation.....	18
Note 10	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	19
Note 11	Résultat financier	19
Note 12	Résultat exceptionnel	20
Note 13	Impôts sur les bénéfices.....	20
Note 14	Résultat par action	21

NOTES RELATIVES AU BILAN22

Note 15	Immobilisations incorporelles.....	22
Note 16	Immobilisations corporelles	24
Note 17	Stocks.....	24
Note 18	Clients et comptes rattachés	25
Note 19	Autres créances et comptes de régularisation.....	25
Note 20	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	26
Note 21	Capitaux propres et informations sur le capital.....	26
Note 22	Autres fonds propres	26
Note 23	Provisions	26
Note 24	Emprunts et dettes financières	27
Note 25	Fournisseurs et comptes rattachés	28
Note 26	Autres dettes et comptes de régularisation	28

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....29

Note 27	Événement postérieur à la clôture	29
---------	---	----

ASPECTS GÉNÉRAUX

Informations relatives à l'entreprise

Fondée en 2009 par Frédéric Granotier, LUCIBEL est une société française spécialisée dans les technologies de la lumière. L'entreprise conçoit, développe et produit des applications et dispositifs lumineux à destination des mondes du luxe, de l'art et du beau.

L'expertise du Groupe se déploie sur deux verticales d'excellence : *la lumière cosmétique*, au service du bien-être et du soin, et la *lumière scénographique*, au service d'expériences distinctives. Entreprise d'innovation, LUCIBEL dédie environ une part importante de ses effectifs à la Recherche & Développement. Le Groupe dispose d'un site de production situé à Montreuil (93).

La société mère du Groupe, Lucibel SA (la « Société ») est une société anonyme, régie par les dispositions de la loi française et dont le siège social est situé à Barentin (France), dans la région de Rouen.

Le Groupe Lucibel compte 38 collaborateurs au 30 juin 2025 et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3 055 K€ au cours des six premiers mois de l'exercice 2025.

NOTE 1 – Comptes consolidés et principes comptables

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2020-01 du 6 mars 2020 relatif aux comptes consolidés.

Le règlement ANC 2024-05 du 3 octobre 2024 est venu modifier le règlement ANC 2020-01 s'agissant des écarts d'acquisition et de la méthode applicable aux regroupements entre entités sous contrôle commun. Il s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les comptes consolidés prennent également en compte les modifications prévues par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 concernant la modernisation des états financiers, applicable à partir du 1^{er} janvier 2025 selon une approche prospective, c'est-à-dire sans retraitement des exercices précédents.

Le règlement ANC 2022-06 prévoit, outre une révision de la nomenclature comptable, la suppression des transferts de charges, et une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Le résultat exceptionnel comprend dorénavant les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, ainsi que des éléments qui y sont inscrits par nature. Les autres éléments classés en résultat exceptionnel jusqu'au 31/12/2024 sont désormais présentés en résultat courant.

Les modifications induites par ces nouveaux règlements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe LUCIBEL.

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2025 du Groupe Lucibel n'ont pas été audités. Ils ont été examinés par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2025.

Financement et continuité d'exploitation

Au cours du 1^{er} semestre 2025, les besoins de financement de la Société ont été en partie couverts par l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription qui a permis au Groupe de lever 793 K€ nets de frais.

Au 30 juin 2025, le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 232 K€ et de capitaux propres négatifs à hauteur de 167 K€. A cette date, l'endettement total du Groupe s'élève à 3 410 K€ (dont 317 K€ d'avances conditionnées).

Jugement et recours à des estimations

La préparation des états financiers nécessite, de la part de la Direction de Lucibel, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants des actifs et des passifs, sur ceux des produits et des charges, et sur l'information donnée dans les notes aux états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont déterminées à partir de l'expérience opérationnelle accumulée, de données de marché disponibles et sur la base d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs dans l'application des principes comptables retenus par le Groupe. Les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers de Lucibel pourront être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue.

Les estimations retenues qui contribuent de manière significative à la présentation des états financiers portent notamment sur les éléments suivants :

- Appréciation de la valorisation des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée indéterminée

Le Groupe LUCIBEL considère qu'il n'y a pas de durée d'utilisation limitée aux écarts d'acquisition et aux marques comptabilisés à l'actif de son bilan. En conséquence, ces éléments incorporels ne font pas l'objet d'un amortissement mais de tests de valeur à la clôture de chaque exercice.

- Reconnaissance des frais de développement à l'actif

Lucibel consacre des efforts importants à la recherche et au développement. Dans ce cadre, Lucibel doit effectuer des jugements et interprétations pour la détermination des frais de développement qui doivent être capitalisés lorsque les six critères définis par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2020-01 du 6 mars 2020 sont satisfaits.

- Provisions

Lucibel peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par Lucibel dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à sa charge. Lucibel met en œuvre des jugements et des interprétations afin de déterminer sa meilleure estimation du risque encouru et d'établir le niveau de provisionnement du risque. Les provisions sont présentées en note 23.

- Change

Les cours de change utilisés pour la conversion des états financiers des activités à l'étranger sont les suivants (pour un euro) :

Devises		Taux de clôture 30/06/2025	Taux Moyen 1 ^{er} semestre 2025	Taux de clôture 31/12/2024	Taux Moyen 2024
AED	Dirham EAU	4,30221	4,05111	3,80000	3,93000
CHF	Franc Suisse	0,93470	0,94135	0,94120	0,95261
CNY	Yuan	8,39700	7,92600	7,58330	7,78627
HKD	Dollar de Hong Kong	9,20010	8,51860	8,06860	8,44298
MAD	Dirham Marocain	10,58470	10,52735	10,47000	10,70500

NOTE 2 – Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprises

Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2025, le périmètre de consolidation, constitué des filiales consolidées par intégration globale et par mise en équivalence s'établit comme suit :

Nom de la Société	Pays d'activité	Méthode de consolidation (1)	% contrôle 2025	% contrôle 2024
Lucibel SA	France	IG	Société mère	Société mère
Lucibelle Paris	France	IG	100%	100%
Procédés Hallier	France	IG	100%	100%
Lucibel Africa (2)	Maroc	IG	80%	80%
Diligent Factory (3)	Chine	IG	100%	100%
Lucibel Asia (3)	Chine (HK)	IG	100%	100%
Lucibel Middle East	EAU	MEQ	40%	40%
SLMS (2)	France	MEQ	49,8%	49,8%

(1) IG : Intégration globale, MEQ: Mise en équivalence

(2) société en cours de liquidation

(3) société en sommeil

NOTE 3 - Secteurs opérationnels

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de Lucibel.

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité au sein du Groupe Lucibel qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions utilisant la technologie LED.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 4 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est réalisé exclusivement depuis des entités de facturation basées en France.

Répartition du CA par nature	30/06/2025	30/06/2024
Ventes de produits	2 982	3 055
Prestations de service	73	85
Total	3 055	3 140

La part du chiffre d'affaires réalisée en prestations de service représente un faible pourcentage du chiffre d'affaires sur le 1^{er} semestre 2025 (2,4%), en légère diminution par rapport à 2024, où elle représentait près de 2,7%.

Répartition du CA selon la zone géographique des clients facturés	30/06/2025	30/06/2024
France	2 735	2 825
Export	320	315
Total	3 055	3 140
Part du CA réalisé avec des clients internationaux	10,5%	10,0%

La part du chiffre d'affaires réalisé avec des clients internationaux reste quasiment stable entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025 et représente 10,5% du chiffre d'affaires du Groupe. Le Groupe confirme sa volonté de développer ses ventes à l'international sur ses 2 verticales d'excellence, la *lumière scénographique* et la *lumière cosmétique*.

NOTE 5 – Achats consommés

En K€	30/06/2025	30/06/2024
Achats et variation de stock de matières premières	714	942
Achats et variation de stock de marchandises	322	430
Achats d'études et sous-traitance	130	61
Achats non stockés de matières et fournitures	65	117
Achats consommés	1 230	1 549

Les achats de matières premières et de marchandises ont diminué respectivement de 24,2% et 25,1% entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025, tout comme les achats non stockés de matières et fournitures.

Les achats d'études et sous-traitance sur le 1^{er} semestre 2025 ont plus que doublé par rapport au 1^{er} semestre 2024, évolution en phase le développement de la *Business Unit* Projets Spéciaux qui fait appel à certains sous-traitants dans le cadre de ses projets.

Dans un contexte de quasi-stabilité du chiffre d'affaires, la baisse des achats consommés entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025 reflète la stratégie du Groupe de s'orienter vers des marchés à plus forte valeur ajoutée.

NOTE 6 - Charges externes

Le poste « *Autres Charges externes* » se décompose comme suit :

Répartition des charges externes	30/06/2025	30/06/2024	Variation	
			en K€	en %
Locations immobilières et charges locatives	58	311	(253)	-81%
Autres locations (véhicules, matériel)	41	31	10	33%
Entretien et réparations	75	122	(46)	-38%
Assurances	16	23	(7)	-30%
Etudes et recherche	72	48	24	49%
Intérim	24	10	14	147%
Commissions	180	184	(3)	-2%
Honoraires	347	215	133	62%
Publicité / communication	116	176	(60)	-34%
Transports sur achats et ventes	124	106	18	17%
Frais de déplacement - Missions - Réceptions	58	64	(6)	-9%
Frais postaux et téléphone	24	35	(11)	-31%
Services bancaires	26	23	3	14%
Autres	58	41	17	41%
Total	1 223	1 389	(166)	-12%

Les charges externes enregistrent une baisse de 12% entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025. Le détail de ces charges appelle les commentaires suivants :

- Le poste « Locations immobilières », qui correspond au coût des sites du Houlme et de Montreuil (Procédés Hallier) diminue de 81% entre les 2 semestres. Cette évolution s'explique par la fin du bail de Barentin, qui a également un impact sur le niveau de dépenses d'entretien et réparations (-38% par rapport au 1^{er} semestre 2024).
- Le montant des commissions, qui correspond essentiellement aux commissions versées à la force de vente du réseau de Lucibel.le Paris diminue de 2%.
- Le montant des honoraires des prestataires auxquels le Groupe a recours (médecins partenaires, commissaire aux comptes, avocats, listing sponsor,) enregistre une hausse très significative entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025. En effet, le Groupe a désormais recours à certains prestataires pour assurer des missions réalisées jusque-là par des salariés. Cette solution qui offre une certaine flexibilité, permet de variabiliser les coûts associés.
- Les dépenses de publicité/communication ont fortement diminué entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025 (-34%), le Groupe ayant décidé de mieux cibler ses dépenses de marketing et publicité.
- Les frais de transport enregistrent une augmentation assez significative (+17%) entre le 1^{er} semestre 2024 et la même période de 2025. Cette évolution s'explique par les modifications opérationnelles intervenues depuis fin 2024 (regroupement des activités de fabrication à Montreuil et recours à un sous-traitant pour la gamme cosmétiques) qui ont engendré des coûts de transport additionnels.

NOTE 7 - Effectifs et charges de personnel

Au 30 juin 2025, le Groupe compte 38 collaborateurs.

Sur le 1^{er} semestre 2025, les charges de personnel, s'élèvent à 984 K€ contre 1 647 K€ sur la même période de 2024, ce qui représente une baisse de 40 %, en phase avec le plan de restructuration initié fin 2024.

NOTE 8 - Autres produits d'exploitation

En K€	30/06/2025	30/06/2024
Production stockée	4	65
Frais de développement capitalisés	0	259
Subvention d'exploitation	68	8
Autres produits	40	182
Prix de cession des immobilisations	1	
Reprise des subventions d'investissement	2	
Transfert de charges	0	0
Total	115	513

Au cours du 1^{er} semestre 2025, le Groupe a engagé moins de frais de personnel pour ses activités de recherche et développement que sur le 1^{er} semestre 2024. Néanmoins, une évaluation complète des projets sera menée sur l'ensemble de l'exercice 2025 et devrait conduire à la reconnaissance de frais de développement capitalisés sur l'ensemble de l'exercice 2025.

La subvention d'exploitation intègre, à hauteur de 64 K€, une subvention de la BPI pour soutenir un programme de développement à l'export pour la filiale Procédés Hallier.

Sur le 1^{er} semestre 2024, le poste « *Autres produits* » comprenait notamment la quote-part de plus-value sur la cession du site de Barentin pour un montant de 123 K€. Le bail de Barentin ayant été résilié par anticipation fin 2024, la totalité de la plus-value-résiduelle a donc été reconnue fin 2024, expliquant ainsi la baisse significative de ce poste sur le 1^{er} semestre 2025.

En application du règlement ANC n°2022-06 les Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles et Reprise des subventions d'investissement sont présentés en Autres produits d'exploitation au 30/06/2025. Ces comptes sont présentés en résultat exceptionnel au 30/06/2024.

NOTE 9 - Autres charges d'exploitation

En K€	30/06/2025	30/06/2024
Autres charges	(36)	(53)
VNC des immobilisations cédées	(1)	
Total	(37)	(53)

Sur le 1^{er} semestre 2025, le montant des autres charges d'exploitation s'élève à 37 K€ dont 20 K€ au titre des redevances dues à Olivier Lapidus pour le design du masque de beauté OVE et 15 K€ pour les jetons de présence des administrateurs indépendants au titre du 1^{er} semestre 2025, montant identique à celle du 1^{er} semestre 2024.

En application du règlement ANC n°2022-06 les Valeurs nettes comptables des immobilisations incorporelles et corporelles sont présentées en Autres charges d'exploitation au 30/06/2025. Ces comptes sont présentés en résultat exceptionnel au 30/06/2024.

NOTE 10 - Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le poste « *Dotations et reprises aux amortissements et provisions* » se décomposent ainsi :

En K€	30/06/2025	30/06/2024
Dot. / (Rep.) provisions - amortissements sur immo. incorporelles	176	187
Dot. / (Rep.) provisions - amortissements sur immo. corporelles	53	75
Dot. / (Rep.) provisions sur stock	111	(218)
Dot. / (Rep.) provisions sur créances clients	(0)	40
Dot. / (Rep.) provisions	(100)	(35)
Total	239	49

Pour rappel, au 1^{er} semestre 2024, le Groupe avait repris des provisions sur stock pour des produits relevant d'activités abandonnées. En l'absence de perspectives de ventes, ces produits avaient été sortis du stock et la provision associée reprise sur le semestre. Sur le 1^{er} semestre 2025, les dotations aux provisions sur stock sont en phase avec le niveau d'activité et d'obsolescence des produits.

NOTE 11 - Résultat financier

Les principales composantes du résultat financier sont les suivantes :

En K€	30/06/2025	30/06/2024
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	(38)	(29)
Différences négatives de changes	-	-
Autres charges financières	-	-
Total des charges financières	(38)	(29)
Autres intérêts et produits assimilés	-	1
Reprise de dotations aux amortissements et aux provisions financières	-	-
Différences positives de change	-	-
Autres produits financiers	0	(1)
Total des produits financiers	0	0
Résultat financier	(38)	(29)

L'augmentation des charges financières entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025 s'explique par la mise en place d'un contrat d'affacturage dont les coûts de financement des créances entrent dans les charges financières.

NOTE 12 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

En K€	30/06/2025	30/06/2024
Produit net /(Perte nette) sur cession d'immobilisations incorporelles	-	0
Produit net /(Perte nette) sur cession de titres	-	(24)
Produit net /(Perte nette) sur cession d'immobilisations corporelles	-	(3)
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles abandonnées	-	-
Subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice	-	1
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	-	-
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	-	-
Autres produits et charges exceptionnels	667	(48)
(Dotations) / Reprises de provisions	29	22
Total	696	(52)

Au cours du semestre, le Groupe a enregistré un abandon de créances significatif de 692 K€ qui explique en grande partie le résultat exceptionnel du semestre.

En application du règlement ANC n°2022-06, le résultat exceptionnel comprend dorénavant les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, ainsi que des éléments qui y sont inscrits par nature. Les comptes relatifs aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, aux subventions d'investissement qui étaient classés en résultat exceptionnel jusqu'au 31/12/2024 sont désormais présentés en autres produits et charges d'exploitation.

NOTE 13 - Impôts sur les bénéfices

Rapprochement de l'impôt comptabilisé et de l'impôt théorique

L'écart entre l'impôt sur les sociétés calculé selon le taux en vigueur en France et le produit ou la charge d'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

En K€	30/06/2025	30/06/2024
Résultat avant impôt hors résultat des mises en équivalence et des activités abandonnées	68	(1 175)
<i>Taux d'impôt en vigueur</i>	<i>25,00%</i>	<i>25,00%</i>
(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur	(17)	294
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :		
Déficits antérieurs activés non utilisés		37
Déficits de la période non activés	17	22
Différentiel de taux		2
CIR		(40)
Autres éléments		(6)
(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat	-	309

NOTE 14 - Résultat par action

Résultat par action	30/06/2025	30/06/2024
Résultat de l'exercice (en K€)	68	(1 165)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	29 830 136	21 141 041
Résultat de base par actions (€ / action)	0,00	(0,06)
Résultat dilué par action (€ / action)	0,00	(0,06)

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours du semestre

Pour le 1^{er} semestre 2025, le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions diluées. Pour évaluer ce nombre, on ajuste le nombre moyen pondéré d'actions en circulation en y ajoutant les actions supplémentaires qui seraient créées si tous les instruments donnant droit au capital de façon différée étaient convertis en actions ordinaires.

Pour le 1^{er} semestre 2024, le Groupe ayant enregistré une perte, les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BSPCE, ...) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation de la perte par action. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE 15 – Immobilisations incorporelles

Écarts d'acquisition – regroupements d'entreprises

Au 30 juin 2025, les écarts d'acquisition se décomposent de la façon suivante :

En K€	30/06/2025	31/12/2024
Procédés Hallier	1 626	1 626
Confidence		
Total	1 626	1 626

Au 31 décembre 2024, le Groupe a réalisé des tests de valeur pour chaque écart d'acquisition ce qui l'a conduit à maintenir l'écart d'acquisition de Procédés Hallier et à déprécier totalement celui de Confidence.

Aucun élément nouveau n'a conduit le Groupe à réaliser de test de dépréciation au 30 juin 2025.

En K€	30/06/2025	31/12/2024
Valeur nette en début d'exercice	1 626	1 626
Mouvement de périmètre		
Perte de valeur en dotation pour dépréciation des écarts d'acquisition		
Valeur nette en fin d'exercice	1 626	1 626

Autres immobilisations incorporelles

VALEUR BRUTE en K€	Ecart d'acquisition	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immo. incorporelles	Immo. incorporelles en cours	Total
Au 31 décembre 2024	2 638	2 240	706	452	593	258	6 887
Acquisitions					44		44
Sorties					(2)		(2)
Variations de périmètre							-
Reclassement / mise au rebut							-
Autres variations					(1)		(1)
Au 30 juin 2025	2 638	2 240	706	452	635	258	6 928

AMORTISSEMENTS en K€	Ecart d'acquisition	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immo. incorporelles	Immo. incorporelles en cours	Total
Au 31 décembre 2024	(1 013)	(1 642)	(706)	-	(543)	-	(3 904)
Dotations		(161)			(15)		(176)
Sorties					0		0
Variations de périmètre							-
Reclassement en passif des activités abandonnées							-
Autres variations					1		1
Au 30 juin 2025	(1 013)	(1 803)	(706)	-	(557)	-	(4 079)

VALEUR NETTE en K€	Ecart d'acquisition	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immo. incorporelles	Immo. incorporelles en cours	Total
Au 31 décembre 2024	1 626	598	-	452	50	258	2 983
Au 30 juin 2025	1 626	437	-	452	77	258	2 849

Les acquisitions de la période correspondent principalement à des frais de brevets.

NOTE 16 - Immobilisations corporelles

VALEUR BRUTE en K€	Matériels et outillages – Installations techniques	Terrain et constructions	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	Immobilisations en cours	Total
Au 31 décembre 2024	861	-	432	182	-	1 475
Acquisitions	13		9			22
Sorties						-
Variations de périmètre						-
Reclassements et mises au rebut						-
Autres variations	(7)		(0)			(7)
Au 30 juin 2025	866	-	441	182	-	1 489

AMORTISSEMENTS en K€	Matériels et outillages – Installations techniques	Terrain et constructions	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	Immobilisations en cours	Total
Au 31 décembre 2024	(794)	-	(328)	(72)	-	(1 195)
Dotations	(12)		(24)	(17)		(53)
Sorties						-
Variations de périmètre						-
Autres variations	7		0			7
Au 30 juin 2025	(799)	-	(352)	(89)	-	(1 240)

VALEUR NETTE en K€	Matériels et outillages – Installations techniques	Terrain et constructions	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	Immobilisations en cours	Total
Au 31 décembre 2024	67	-	104	110	-	280
Au 30 juin 2025	67	-	89	93	-	250

NOTE 17 – Stocks

En K€	30/06/2025	31/12/2024
Valeur brute matières premières et composants	1 750	1 646
Valeur brute produits finis	-	-
Valeur brute marchandises	565	607
Provisions cumulées	(577)	(468)
Valeur nette	1 738	1 785

La valeur nette des stocks au 30 juin 2025 s'établit à 1 738 K€ contre 1 785 K€ au 31 décembre 2024. Elle correspond principalement à la valeur nette des composants et produits solutions LED.

Les provisions pour dépréciation constatées à la clôture du 30 juin 2025 prennent en considération l'obsolescence et les difficultés d'écoulement de certains composants et produits finis.

Au cours du semestre, la variation des provisions sur stocks se décompose comme suit :

En K€	Provisions sur stocks
Au 31 décembre 2024	(468)
Dotations	(520)
Reprises	409
Ecart de conversion	2
Au 30 juin 2025	(577)

NOTE 18 - Clients et comptes rattachés

En K€	30/06/2025	31/12/2024
Valeur brute	2 402	2 889
Provisions cumulées	(1 920)	(1 922)
Valeur nette	483	967

La diminution des créances clients sur le semestre résulte essentiellement de la mise en place d'un contrat d'affacturage, le Groupe comptabilisant seulement une partie de ses créances clients à l'actif de son bilan.

Au 30 juin 2025, le montant total financé par le factor pour le Groupe représentait 491 K€, qui viennent en diminution du solde du poste Clients.

Pour ses entités Lucibel et Procédés Hallier, le Groupe bénéficie d'une assurance-crédit en cas de défaillance de ses clients. Ces contrats s'appliquent aux clients à concurrence de leur limite de crédit. Au-delà, chaque société procède à une analyse interne du risque client et demande, si nécessaire, des garanties auprès des clients présentant un risque de crédit et / ou sécurise le paiement avec un paiement d'avance.

NOTE 19 - Autres créances et comptes de régularisation

En K€	30/06/2025	31/12/2024
Fournisseurs : avances et acomptes	35	195
Etat – crédit d'impôt recherche	475	475
Créances fiscales et sociales	347	503
Charges constatées d'avance	142	105
Autres créances	183	152
Total des autres actifs courants	1 182	1 429

La baisse significative du poste « *Fournisseurs -avances et acomptes* » s'explique en partie par la baisse d'activité, le Groupe engageant moins de dépenses auprès de fournisseurs exigeant des paiements d'avance.

La créance « *Etat – crédit d'impôt recherche* » enregistrée à hauteur de 475 K€ au 30 juin 2025 correspond, pour le groupe d'intégration fiscale, aux créances de crédit impôt recherche (CIR), non encaissées au 30 juin 2025. Par prudence, les montants relatifs aux exercices 2021, 2023 et 2024 ont été provisionnés, suite à un contrôle du ministère de la recherche des dossiers de CIR 2021 et 2023, qui a remis en cause l'éligibilité de certains projets. L'administration fiscale n'ayant pas encore statué, la direction a préféré maintenir une position prudente en provisionnant la totalité des créances de CIR 2021 et 2023 et a également provisionné le montant du CIR 2024.

Le poste « *Autres créances* » augmente entre les deux semestres car il intègre le montant des réserves constituées chez le factor à la suite de la cession des créances clients dans le cadre du contrat d'affacturage ainsi que le montant des retenues de garantie constituée par le factor à l'occasion de ces mêmes cessions.

NOTE 20 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 30 juin 2025, la trésorerie brute disponible était de 232 K€ contre 614 K€ au 31 décembre 2024.

NOTE 21- Capitaux propres et informations sur le capital

Au 30 juin 2025, le capital social s'élève à 6 282 K€ et est intégralement libéré. Il est composé de 33 315 123 actions d'une seule catégorie, dont la valeur nominale s'établit à environ 0,1882 euro par action.

Au 30 juin 2025, 6,6 % du capital social est détenu par le dirigeant fondateur de la Société et sa société holding, le reste des actions en circulation, soit 93,4% du capital, constituant le flottant.

NOTE 22 – Autres fonds propres

Au 30 juin 2025, le montant des « *Autres fonds propres* » était uniquement constitué d'avances conditionnées pour un montant de 317 K€, montant identique à celui du 31 décembre 2024 en raison du gel des remboursements accordé par la région Normandie entre octobre 2024 et mai 2026.

NOTE 23 – Provisions

En K€	31/12/2024	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	30/06/2025
Provisions pour risque produit	151	6	(18)			139
Provisions pour litiges	81					81
Provisions pour engagement de retraite	36	0	(7)			29
Autres provisions	622		(111)			512
Total provisions	890	6	(135)	-	-	761

La provision pour risque produits couvre notamment les coûts éventuels associés à un mauvais fonctionnement des produits commercialisés par le Groupe durant la période de garantie (généralement comprises entre 1 et 3 ans). Cette provision est évaluée à partir d'une analyse de la nature et de la criticité des défauts identifiés et d'une estimation du coût des actions correctrices à mettre en œuvre (frais d'installation des produits remplacés inclus).

Les autres provisions pour risques sont évaluées au cas par cas.

Passifs éventuels

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le Groupe est impliqué dans ou a engagé diverses procédures contentieuses ou précontentieuses qui n'ont pas donné lieu à la constitution de provisions pour risques. Le Groupe estime que la situation financière consolidée ne serait pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable de ces procédures.

NOTE 24 – Emprunts et dettes financières

Au 30 juin 2025, le montant des emprunts et autres dettes financière s'élève à 3 093 K€ contre 3 181 K€ au 31 décembre 2024. L'évolution de ce poste au cours de l'exercice est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En K€	31/12/2024	Augmentation	Remboursements	30/06/2025
Emprunts et dettes bancaires	3 003		(86)	2 917
Emprunts sur contrats de crédit-bail	108		(19)	90
Dépôt / cautionnement reçu	35	40		75
Concours bancaires / intérêts courus	34		(23)	11
Total emprunts et autres dettes financières	3 181	40	(128)	3 093

En raison du gel des remboursements des échéances bancaires accordé par les banques entre octobre 2024 et mai 2026, le montant des emprunts et dettes bancaires a très peu diminué sur le semestre.

Un détail de la composition et de l'échéancier des dettes bancaires est présenté ci-après. Cet échéancier tient compte du gel des remboursements des échéances bancaires pendant 20 mois, obtenu pour la quasi-totalité des emprunts.

Emprunts	Mise en place	Taux	Capital restant dû au 30 juin 2025	30-juin-26	30-juin-27	30-juin-28	30-juin-29	30-juin-30	30-juin-31
BPALC - financement Lorenz (*)	nov-19	3,70%	83	83					
PGE CIC - Lucibel	mai-20	3,60%	210	10	125	75			
PGE Caisse d'Epargne - Lucibel	mai-20	2,70%	211	10	126	75			
PGE BPALC - Lucibel (*)	juil-20	3,70%	278	12	150	116			
PGE BPALC - Lucibel (*)	mars-21	3,70%	233	7	91	94	40		
PGE BPALC - Lucibel	juil-21	3,70%	357	10	122	127	98		
PGE Crédit agricole - Lucibel	déc-21	3,60%	528	13	161	162	163	27	
PGE CIC - Procédés Hallier	mai-20	3,70%	210	10	125	75			
BPALC - Procédés Hallier	févr-24	Taux variable	621	-	127	133	139	146	75
PGE BPALC - Lucibelle Paris	déc-21	3,70%	188	5	56	58	60	10	
Total Emprunts et concours bancaires			2 918	162	1 082	915	501	183	75

Aucun des financements accordés au Groupe ne comporte de covenant financier.

NOTE 25 - Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste « *Fournisseurs et comptes rattachés* » inclut le montant des factures non parvenues et s'élève à 1 085 K€ au 30 juin 2025 contre 2 211 K€ au 31 décembre 2024. Cette évolution s'explique en partie par l'abandon de créances d'un peu moins de 700 K€, consenti par un fournisseur du Groupe.

NOTE 26 - Autres dettes et comptes de régularisation

En K€	30/06/2025	31/12/2024
Dettes fiscales et sociales	1 330	2 087
Produits constatés d'avance	377	497
Clients – avoirs à établir, avances et acomptes	17	53
Autres dettes	11	55
Total	1 735	2 692

La baisse des dettes fiscales et sociales s'explique par le remboursement progressif des dettes fiscales et sociales constituées au cours de l'exercice 2024 et pour lesquelles le Groupe a obtenu un échéancier sur 24 mois, à compter de décembre 2024. Au 30 juin 2025, ces dettes représentaient 543 K€, dont 383 K€ à moins d'un an.

A fin décembre 2024, le poste « *Produits constatés d'avance* » intégrait le montant de factures établies pour des clients ayant choisi de différer la livraison des produits commandés ou à des factures de prestations dont le livrable n'était pas complet au moment de la clôture annuelle.

A fin juin 2025, seulement une partie de ces factures a été reconnue en chiffre d'affaires, le solde devant être reconnu sur le 2nd semestre 2025.

La baisse du poste « *Clients avoirs à établir, avances et acomptes* » s'explique par la livraison, sur le 1^{er} semestre 2025, de commandes pour lesquelles le Groupe avait perçu un acompte en 2024.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

NOTE 27 – Évènement postérieur à la clôture

Le 24 octobre Lucibel a annoncé **une opération de regroupement de ses actions**, à raison de 150 actions anciennes pour 1 action nouvelle.

L'objectif de cette opération est de favoriser la stabilité du cours de bourse, d'améliorer la lisibilité du titre et de restaurer une dynamique de liquidité sur le marché.

Pour connaître les modalités et le calendrier de cette opération, les actionnaires sont invités à prendre connaissance du communiqué de presse du 24 octobre 2025 mis en ligne sur le site de Lucibel www.lucibel.com et sur celui d'Euronext.